

Partenariats solidaires....

« Chaque individu ou entreprise est acteur du devenir de notre planète et ce sont les gestes de chacun qui feront l'écologie de tous. »



La déesse Gaïa, représentée dans la mythologie grecque la terre nourricière. Que ce soit dans l'air que nous respirons, le fruit que nous mangeons ou la terre que nous cultivons, nous prenons conscience que c'est l'équilibre de la faune et de la flore qui maintient notre écosystème en vie.

Un développement écologique durable est la base de toute notre éthique. C'est pour être cohérent avec cette démarche humaniste que Couleurs Gaïa soutient des associations investies dans l'écologie durable. C'est grâce aux connaissances et au savoir-faire d'associations et d'accompagnateurs techniques passionnés que cet écosystème peut être conservé, protégé et utilisé de manière raisonnée.



C'est pour ces raisons que Couleurs Gaïa soutient :

L'AFAC

pour la préservation et la replantation d'arbres champêtres.

Afin de protéger l'écosystème, nous nous engageons à soutenir l'AFAC (Association Française des Arbres Champêtres) par la vente de notre gamme de produits Couleurs Gaïa auprès de nos coiffeurs et de leurs clients.

L'achat de 4 produits de la gamme Couleurs Gaïa correspond à la plantation d'un arbre champêtre* et participe ainsi à la fixation du carbone.

* L'AFHAC est en mesure de planter 300 arbres par an grâce à Couleurs Gaïa.

Par ailleurs, nous nous engageons à être un porte-parole de l'arbre champêtre ainsi que de l'action et des valeurs de l'AFAC.

www.afahc.fr



UN TOIT POUR LES ABEILLES

pour la création de ruches.

Couleurs Gaïa s'engage auprès des abeilles en soutenant l'association Un toit pour les abeilles dont l'ambition est de participer à la sauvegarde des abeilles et au développement des colonies en associant les apiculteurs partenaires à l'initiative de l'association.

L'action consiste à parrainer l'outil de travail des abeilles : leur ruche.

En remerciement, les abeilles offrent à leur parrain le fruit de leur travail: leur miel.

www.untoitpourlesabeilles.fr



Les Labels Bio.....



Label Biogarantie pour les quintessences.

Le label Biogarantie est le label bio belge. Il surveille et garantit la qualité biologique d'un produit composé uniquement de matières premières végétales. Pour le développement de ses normes, Biogarantie tient compte de la durabilité, en incluant l'aspect social, écologique et économique et en se basant sur les principes de l'agriculture biologique. Il a été mis en place et est géré par l'organisme **Bioforum**.

Critères :

Exclusivement des matières végétales dont au moins 95% d'ingrédients bio c'est à dire que le logo Biogarantie peut être appliqué sur un produit seulement si le % d'ingrédients biologiques qu'il contient est supérieur ou égal à 95% (calculé par rapport au total des ingrédients d'origine agricole).

Label Ecogarantie pour l'huile Instant présent, Source d'argile et les shampoings Plume, Cocon et Pureté.

Le label Ecogarantie a été développé afin d'identifier les produits cosmétiques et de nettoyage qui ne sont pas composés uniquement de matières premières végétales. Il a été mis en place et est géré par l'organisme **Bioforum**.

Le cahier des charges développé par Ecogarantie est basé sur le respect des équilibres fragiles entre le monde végétal, animal et minéral et leur développement durable.

Critères :

- Utilisation de produits végétaux issus de l'agriculture biologique ainsi qu'une sélection rigoureuse des minéraux. Ceci signifie le rejet des ingrédients synthétisés chimiquement et les substances issues de la pétrochimie.
- Une biodégradabilité parfaite, aucune accumulation dans le corps humain ni aucune toxicité pour les organismes aquatiques.
- Les produits ne peuvent être irradiés.
- Les organismes génétiquement modifiés sont interdits.



Vous pouvez consulter le cahier des charges du label Ecogarantie sur
<http://www.ecogarantie.com/fr/ecogarantie>

Les produits munis du label **Biogarantie** ou **Ecogarantie** sont contrôlés par un organisme de contrôle indépendant et agréé par le ministère de l'agriculture : CERTISYS BELGIUM www.certisys.eu